

Israël. La reconnaissance de la culpabilité d'un soldat israélien doit ouvrir la voie à la justice pour les homicides illégaux

5 janvier 2017



Le fait qu'un soldat israélien ait été reconnu coupable après avoir abattu un Palestinien impliqué dans une attaque au couteau à Hébron, alors que celui-ci gisait au sol, blessé, donne une petite lueur d'espoir dans le contexte d'impunité généralisée pour les homicides illégaux commis dans les territoires palestiniens occupés, a déclaré Amnesty International mercredi 4 janvier.

Le soldat Elor Azaria a été déclaré coupable d'homicide sur la personne d'Abd al Fatah al Sharif, l'un des deux Palestiniens qui auraient été impliqués dans une attaque au couteau contre un soldat israélien perpétrée le 24 mars 2016 à Hébron. Le tribunal militaire a statué que les agissements d'Elor Azaria étaient contraires aux règles d'engagement de l'armée israélienne.

« La reconnaissance de culpabilité prononcée aujourd'hui contre un membre des forces israéliennes est un fait rare dans un pays ayant souvent eu recours à une force excessive et injustifiée, et où des soldats soupçonnés d'avoir commis des crimes de droit international ne sont que très rarement poursuivis. Cette décision est un petit pas dans la bonne direction et elle offre une lueur d'espoir de voir les soldats qui commettent des homicides illégaux ne plus rester impunis », a déclaré Philip Luther, directeur des recherches et des actions de plaidoyer pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord à Amnesty International.

Des séquences vidéo qui avaient été révélées montraient Elor Azaria semblant tirer sans justification sur

l'homme blessé. Le tribunal a estimé que la seule raison pour laquelle le soldat avait tiré était sa volonté de se venger de l'attaque au couteau. L'homicide délibéré perpétré par un soldat sur une personne ayant été capturée et ne représentant pas une menace imminente pour la vie d'autrui constitue une exécution extrajudiciaire, et un crime au regard du droit international.

Le tribunal militaire a fermement rejeté les allégations d'Elor Azari selon lesquelles il aurait agi en état de légitime défense car il craignait que l'homme blessé ne porte une ceinture d'explosifs.

La vague de violences qui secoue la Cisjordanie depuis octobre 2015 a entraîné une augmentation des homicides illégaux - tant des attaques au couteau et autres attaques menées par des Palestiniens contre des soldats, des policiers et des civils israéliens, que des exécutions extrajudiciaires par les forces israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. Au cours de l'année écoulée, au moins 16 Israéliens ont été tués dans des attaques menées par des Palestiniens, et au moins 110 Palestiniens ont été tués par les forces israéliennes.

De précédentes enquêtes des autorités israéliennes sur de telles exactions étaient loin de respecter les normes internationales. Dans plusieurs cas, les forces israéliennes n'avaient pas été tenues responsables alors que des éléments montraient clairement qu'une infraction avait été commise.

« Malheureusement, cette affaire n'est que la partie visible de l'iceberg. Nous avons, à de nombreuses reprises, vu des affaires dans lesquelles les forces israéliennes étaient soupçonnées d'avoir procédé à des homicides illégaux, faisant preuve d'un mépris flagrant pour la vie humaine. Les autorités n'ont bien souvent pas amené les responsables présumés de violations flagrantes à rendre des comptes, favorisant ainsi un climat dans lequel les homicides illégaux sont devenus acceptables », a déclaré Philip Luther.

« Pour mettre fin à cette vague d'homicides illégaux, il est essentiel que les responsables présumés de violations soient amenés à rendre des comptes pour leurs agissements. »

Dans un [mémoire](#) adressé aux autorités israéliennes en septembre 2016, Amnesty International a mis en lumière au moins 20 cas d'homicides illégaux de Palestiniens commis par les forces israéliennes. Dans au moins 15 de ces cas, les personnes tuées ont été délibérément abattues alors qu'elles ne représentaient aucun risque imminent pour la vie d'autrui.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Israel-La-reconnaissance-de-la-culpabilite-d-un-soldat-israelien-doit-ouvrir-la>